



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 20 JANVIER 2015

Moyens à géométrie variable à la rentrée

ÉDUCATION L'allocation des moyens dépendra désormais du profil social des établissements scolaires. Explications

BRUNO BÉZIAT

b.beziat@sudouest.fr

Il s'agit de l'une des principales nouveautés de la rentrée 2015. En présentant la carte scolaire de l'académie de Bordeaux hier, le recteur Olivier Dugrip a confirmé la mise en place d'une réforme de l'allocation des moyens de l'éducation nationale dans les établissements scolaires dès septembre. Une réalité qui va concerner l'ensemble des académies du pays.

« Le principe est d'allouer davantage de moyens à ceux qui sont moins favorisés socialement. C'est un principe de justice sociale et de solidarité », résume Olivier Dugrip. Il s'agit en fait de dupliquer à l'ensemble du système scolaire le fonctionnement des ZEP, celui d'une forme de discrimination positive. Car l'enquête Pisa de 2012 sur les compétences des élèves de 15 ans en mathématiques démontre que le poids de l'origine sociale dans les performances de ces élèves est plus fort en France que dans tous les autres pays riches de l'OCDE.

Des critères sociaux

Mais le ministère comme les rectorats ne veulent pas entendre parler de « discrimination positive ». « Tous les établissements auront au départ de quoi assurer les cours prévus et les formations, ce que l'on appelle la maquette. En revanche, il existe une marge budgétaire qui profitera davantage à certains établissements qu'à d'autres », précise le recteur. Concrètement, les moyens étaient jusqu'à présent attribués en fonction du nombre d'élèves. Désormais, d'autres critères seront pris en compte pour « rétablir de l'équité dans la compétition scolaire ».

Ces nouveaux critères, qui vont s'ajouter au nombre d'élèves, seront liés aux revenus des parents et aux caractéristiques des territoires dans lesquels se trouvent les établissements scolaires. Les res-



Le recteur de l'académie de Bordeaux, Olivier Dugrip. T. DAVIOT/50

DANS LA RÉGION

231 postes en plus en Aquitaine

Le recteur de l'académie de Bordeaux a confirmé hier des informations que nous avons publiées dimanche soir (sudouest.fr) sur les postes dans l'académie de Bordeaux à la rentrée 2015. Il s'agit d'une hausse de 231 postes : 113 dans le premier degré (écoles) et 118 dans le second (collèges et lycées). Cette augmentation du nombre d'équivalents temps plein correspond grosso modo à la croissance du nombre d'élèves. Elle permet tout de même à l'acadé-

mie d'améliorer légèrement le taux d'encadrement (nombre d'enseignants pour 100 élèves) en le faisant passer 5,16 à 5,17 en primaire. Tous les départements aquitains sont concernés, et seul le département des Pyrénées-Atlantiques stabilise ce taux. Ces moyens vont permettre d'assurer le dispositif « plus de maîtres que de classes », d'accroître le nombre de classes pour handicapés et d'ouvrir un nouveau microlycée pour les décrocheurs à Talence (33), après Agen.

ponsables de l'académie se pencheront aussi sur le taux de redoublement ou les catégories socio-professionnelles des familles.

Ce dispositif a aussi pour objectif de palier la sortie, très contestée, d'un certain nombre d'établissements de l'éducation prioritaire, en leur donnant malgré tout des moyens supplémentaires.

Toutefois, cette nouvelle clé de répartition se fait à moyens constants. Selon un principe de vases

communicants, si certains ont plus, d'autres auront moins. C'est pour cette raison que les seuils d'effectifs dans les classes (de 28 élèves au collège et 35 en seconde) seront purement et simplement supprimés. Dans certains collèges et lycées plus favorisés, il sera possible de dépasser ces seuils d'un ou deux élèves, alors que les établissements socialement moins favorisés pourront en avoir moins.

L'énergie coûte cher aux ruraux

BUDGET Plus d'un quart des ménages charentais sont jugés « vulnérables »

L'Insee vient de publier une enquête sur la vulnérabilité énergétique en Poitou-Charentes. Si, grâce à la baisse récente du prix du fuel, la situation s'est temporairement améliorée par rapport à l'année de référence de l'étude (2008), ses grandes lignes restent pertinentes.

En Charente, 27,6 % des ménages - soit au total 53 400 ménages - sont confrontés à une vulnérabilité pour leur logement (16,5 %) ou pour leur carburant (14,9 %), voire les deux (1). Un taux dans la moyenne régionale mais supérieur à la moyenne nationale. La Charente-Maritime, où il fait plus chaud, où les revenus des ménages sont plus élevés, où les logements sont plus récents et mieux isolés et où on a moins besoin de se déplacer pour se rendre en ville, obtient de meilleurs résultats : 24,2 % de vulnérabilité énergétique, soit 66 900 ménages, 14,3 % pour la vulnérabilité liée au logement et 13,2 % pour les carburants.

Hausse de la vulnérabilité

En moyenne, un ménage picto-charentais dépensait, en 2008, 1 248 euros pour son chauffage et l'eau chaude sanitaire et 812 euros pour son essence. Les zones rura-

les, où on se chauffe encore beaucoup au fuel, où on est obligé de se déplacer avec sa propre voiture et où les retraités à revenus modestes occupent encore souvent des logements trop grands pour eux sont les plus touchés : 42 % des ménages y sont concernés.

Sans surprise, la vulnérabilité énergétique liée au logement touche 43 % des ménages pauvres de la région, bien que les locataires du parc social, généralement bien isolé, soient moins exposés. L'étude montre que le déplacement progressif des populations vers la première puis la deuxième couronne des villes a entraîné au fil des ans une hausse de la vulnérabilité liée aux déplacements.

Un phénomène particulièrement sensible en Poitou-Charentes où 82 % des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail, ce qui constitue un record de France.

Vincent Buche

(1) Est considéré comme « vulnérable » un ménage qui dépense plus de 8 % de son budget pour se chauffer et pour son eau chaude ou plus de 4,5 % pour ses déplacements imposés (travail, études, soins, démarches administratives, courses...).



La région Poitou-Charentes détient le record national d'actifs qui utilisent leur voiture pour se déplacer (82 %). ILLUSTRATION « SO »

CHIFFRES CLÉS DU POITOU-CHARENTES

82 En pourcentage, les actifs de Poitou-Charentes qui utilisent leur voiture pour aller travailler. Le plus fort taux des régions françaises. Ce qui entraîne une vulnérabilité liée au carburant de 14,5 % alors qu'elle n'est que de 10,5 % pour la moyenne nationale.

213 000 Il s'agit du nombre de ménages considérés en situation de vulnérabilité énergétique (chauffage et carburant) en Poitou-Charentes, région qui compte 780 000 ménages. Ce qui repré-

sente 27,3 %, alors que la moyenne en province est de 25,6 %.

54 En pourcentage, les ménages pauvres de la région qui sont touchés par la double vulnérabilité énergétique (chauffage et carburant).

42 En pourcentage, la part des ménages vivant en zones rurales qui sont en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement. Le taux est de 16 % seulement dans les grands pôles urbains.

COMITÉ SYNDICAL DU SIEAAC

Comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac demain, à 14 heures, à la mairie de Châteaubernard.

VŒUX CHÂTEAUBERNARD

Vœux du maire Pierre-Yves Briand à la population demain, à 19 heures, au Castel. La cérémonie sera suivie d'un cocktail.

Dépôts de comptes, violence et angélisme

PALAIS DE JUSTICE Florilège des audiences solennelles qui se succédaient, hier après-midi

Cascade d'audiences solennelles de rentrée, hier au palais de justice. Un exercice imposé entre tribunal de commerce, conseil des prud'hommes et tribunal de grande instance, où affleurent les affaires malgré les débats et enjeux en cours.

Les comptes des entreprises

Christian Gardillou, le président du tribunal de commerce, ouvrait le bal des audiences solennelles et s'est attelé à lire un échange de courrier entre Nicole Bonnefoy, sénatrice PS, et Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification. Après une rencontre avec l'Union patronale et le président du tribunal de commerce lui-même, la parlementaire charentaise a pris fait et cause pour la non-publication des comptes des entreprises, conséquence de la controverse estivale : 70 à 80 patrons s'étaient vus notifier un rappel à l'ordre par le procureur, Patrice Camberou, pour n'avoir pas déposé - et donc publié - leurs comptes au greffe du tribunal de

commerce. Réponse du secrétaire d'État : la requête sera soumise à « l'expertise de son cabinet ».

« Soyons vigilants »

Il avait repris la présidence du conseil des prud'hommes dans un contexte compliqué, après la démission de neuf conseillers du collège employeurs dénonçant un « climat délétère » au printemps 2013. Hier, Alain Le Ny a passé à nouveau le relais à Dany Aimé, syndicaliste CGT du Géant Champniers, non sans avoir eu droit aux louanges du procureur Cyril Vidalie. « 2013 fut une année de tension, 2014 a marqué un tournant et un retour à la sérénité. » Signe des temps, le nombre d'affaires examinées par la juridiction est passé de 415 à 457 entre 2013 et 2014. « C'est assez inquiétant », convient Alain Le Ny. Et de rappeler une préoccupation récurrente depuis son élection à la présidence : « Soyons vigilants quand nous condamnons un employeur, attention aux conséquences que nous en tirons en termes de dom-



Dany Aimé et Alain Le Ny, au tribunal de commerce PH. T. LEBREUVAUD

pages et intérêts, susceptibles de remettre en cause l'existence de l'entreprise. »

« Enfant-roi »

Côté tribunal de grande instance, la rentrée est marquée par l'installation de deux magistrats : Marc

Fouillard, nouveau président, et Marie-Élisabeth Bounois, vice-présidente et juge d'instruction. Un président qui s'est ouvertement interrogé lors de son discours sur les liens entre « violence », « enfant-roi », « permissivité » et « angélisme ». Pas moins.

■ CHÂTEAUBERNARD

Alcooliques anonymes. Une réunion est organisée tous les mardis sans exception, à la maison des associations. Contact : 08 20 32 68 83.

Deux randonnées à vélo. L'association sportive des Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo, ce dimanche 25 janvier. Départ à 9 heures devant l'usine Verallia. Le circuit de 53 m passera par Burie, Brizambourg, Authon-Ebéon, Migron, Le Seure, Vignolles,

Orlut, Châteaubernard. Le circuit de 64 km identique jusqu'à Migron traversera ensuite Prignac, Mons, La Tacherie, Vignolles, Orlut et Châteaubernard.

Réunion du SIEAAC. Le Syndicat Intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (SIEAAC) se réunit mercredi 21 janvier, à 14 heures, à la mairie de Châteaubernard. À l'ordre du jour figurera notamment le débat d'orientation budgétaire 2015.

Dix internes en médecine et une future installation

SANTÉ L'hôpital de Cognac accueille dix internes en médecine générale ce semestre, avec l'espoir d'en voir s'installer ensuite sur le territoire. Une démarche pas si évidente

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Huit femmes et deux hommes internes en médecine générale, âgés de 24 à 30 ans, et qui forment une collocation à grande échelle. Nous ne sommes pas dans une série télé américaine mais bien au cœur des services de l'hôpital de Cognac. Ce semestre, ils sont dix à venir effectuer leur stage dans l'établissement de santé castelbernardin. Un record dont se félicite en premier lieu le directeur, Jérôme Trapeaux. Parce qu'au-delà du renouveau, accueillir dix internes c'est aussi être assuré de la bonne réputation de l'hôpital.

« Personne n'est allé les chercher, rappelle Jérôme Trapeaux. L'hôpital se porte candidat, obtient un agrément. Ensuite, ce sont eux qui font la démarche. »

Une candidate sur dix

Alors, qu'est-ce qui fait courir les internes en médecine à Cognac ? Certainement pas le salaire puisqu'ils sont payés 1 400 euros pour environ 50 heures de travail par semaine. Dispatchés dans les services que sont la maternité, l'oncologie, la diabétologie, la gériatrie et les urgences, ces internes en provenance des facultés de Bordeaux, Paris, Limoges ou Tours tiennent à peu près tous le même discours : « C'est une petite structure, nous sommes bien encadrés, ce n'est pas l'usine, l'hôpital est neuf et à échelle humaine. » Sans oublier une petite touche de hasard.

Des conditions de travail séduisantes donc qui, par le jeu du bouche à oreille, ont permis à l'hôpital de s'enrichir de ces stagiaires. S'enrichir oui, car au terme du semestre, en mai, les internes seront amenés à « noter » le centre hospitalier. En bien, semble-t-il. Un sésame qui devrait permettre à d'autres de tenter l'expérience cognacaise. De là à s'installer définitivement sur le territoire, il y a un pas. Un fossé même pour certains. Mais Jérôme Trapeaux ne



Huit des dix internes en médecine générale. En blouse, au premier plan, Élise, interne en pharmacie. PHOTO S. C.

vend pas la peau de l'ours. « Si un seul sur les dix reste, c'est déjà gagné. »

Et sur les dix, il y en a bien un qui compte prendre ses quartiers sur les terres cognacaises. Une pour être exact. Il s'agit d'Audrey, étudiante à la faculté de médecine de Paris. Elle qui fait partie des rares jeunes médecins à vouloir s'installer en zone rurale, elle trouve des atouts à son futur secteur. « Cognac se trouve au milieu, entre Bordeaux et Paris, et pas très loin de la mer. » Un bémol cependant, trouver un travail pour son conjoint. Comptable, le jeune homme cherche depuis deux mois un contrat, en vain. « C'est sûr, c'est un frein », déplore le directeur de l'hôpital.

Devenir salarié ? Surtout pas

Pour les autres, la simple évocation d'une installation à Cognac et dans ses environs suffit pour provoquer

des moues dubitatives. « À la fac, la campagne a encore très mauvaise réputation, avoue l'un d'eux, Clément. Il me semble que pour lutter contre le désert médical, la solution réside dans les collaborations comme les maisons de santé. »

Et ne leur parlez pas de l'idée du maire, Michel Gourinchas, de salarier des médecins. « Ça peut marcher si quelqu'un a peur d'investir. Mais transformer un médecin en salarié, c'est déresponsabiliser le praticien vis-à-vis de sa clientèle. Il a aussi le droit de choisir ses honoraires. Être libéral, c'est ce qui fait la force de notre métier. Il ferait mieux de proposer des aides administratives, comme le secrétariat par exemple. »

« Un travail sur l'avenir »

Le Cognacais n'est donc pas encore prêt à recevoir une salve de jeunes médecins généralistes enthousiastes. Mais Rome ne s'est pas cons-

truite en un jour. « L'hôpital a cet agrément pour recevoir des internes que depuis quelques années, modère Jérôme Trapeaux. La première étape, c'est de les convaincre de venir. Nous leur offrons la gratuité de l'hébergement dans une aile isolée de la maison de retraite Guy-Gauthier. Nous avons aussi proposé aux autres internes du bassin d'y résider. Nous travaillons sur l'avenir. »

Et de les amener à rencontrer leurs homologues sur le terrain. Chaque troisième mardi du mois, une session de formation continue pour les médecins généralistes et spécialistes du territoire est organisée. Les internes sont vivement invités à y participer. Les échanges et les contacts, à terme, auront peut-être un impact sur un éventuel désert médical. Dans trois ans, 40 % des généralistes de Cognac auront atteint l'âge du départ à la retraite.

Hôpital de Cognac: ces internes qu'on s'arrache

■ Depuis novembre, le centre accueille et forme dix futurs généralistes

■ Des internes dorlotés dans l'espoir d'en retenir certains sur le territoire

■ Reste à les convaincre.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr



Signe d'une médecine qui se féminise, ils sont deux garçons sur les dix internes à faire leurs classes à Cognac.

Photo G. B.

Il y a une dizaine, dont huit filles, issus des facultés de Bordeaux, Paris, Poitiers et Tours. Tous originaires de ces villes ou de leur région, et d'Haïti et d'outre-mer pour trois d'entre eux. Dix futurs médecins généralistes, âgés de 24 à 30 ans, qui, demain, formeront la relève de la profession, peut-être sur GrandCognac. «On l'espère en tout cas. Si seulement un sur les dix vient à s'installer chez nous, ce sera bien pour la population et la profession. On n'oublie pas que plus de la moitié des praticiens du secteur ont aujourd'hui 60 ans et plus», rappelle Jérôme Trapeaux, le directeur du centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac. Alors forcément, on leur fait les yeux doux à ces futurs praticiens qui, leur concours en poche, sont aujourd'hui en phase d'internat dans l'établissement pour un semestre dans le cadre de leur cursus (1).

Gratuité du logement, projet pédagogique concocté par l'hôpital, médecin encadrant, participation aux sessions mensuelles de formation médicale continue avec les praticiens de ville pour faciliter y compris les liens avec leurs pairs: les soins sont à la hauteur des espoirs de les voir un jour venir gué-

rir le territoire. «On fait en sorte de leur offrir les meilleures conditions pour déjà les attirer car d'autres établissements sont évidemment plus attrayants comme ceux des grandes villes», souligne Jérôme Trapeaux qui peut s'enorgueillir d'une certaine réussite puisque ces internes n'ont jamais été aussi nombreux à frapper aux portes de l'hôpital. Pour autant, cela suffit-il à leur donner l'envie d'exercer à Cognac et ses environs à l'avenir ?

Des attentes différentes

Tous louent l'avantage de venir se former dans une telle structure. «Agréable, neuve, bien équipée et à échelle humaine. Pour nous c'est top, mieux que de commencer par un CHU où c'est l'usine», vante Audrey, affectée au service maternité. Quant à l'environnement, «on peut trouver son bonheur dans une telle région et une petite ville comme Cognac, bien située, avec ce privilège d'avoir un pouvoir d'achat plus conséquent en province», souligne pour sa part Clément, l'un des deux gars de la bande. Mais de là à y poser son stéthoscope, c'est une autre affaire. Parmi le groupe, seule Audrey se verrait bien rester. Mieux

encore, pour exercer en milieu rural. «Mais pas seule, au sein d'une maison médicale, s'empresse-t-elle de préciser. Médecin de campagne comme autrefois, ce n'est pas une vie.»

«Normal» pour Clément. «La médecine c'est une passion, la générale c'est parfois par défaut aussi il faut le reconnaître, mais c'est notre profession tout autant et on aspire à une vie en dehors comme tout le monde, surtout quand on est jeune, impossible si on doit bosser 70 heures semaine 7 jours sur 7». Moins vaillants que leurs aînés la nouvelle génération ? «Non, mais le changement générationnel se ressent dans une médecine qui se féminise, une tendance de fond qui entraîne du coup une modification des attentes professionnelles», explique Jérôme Trapeaux.

De là à croire ses internes se rêver en salariés d'une municipalité, idée avancée comme d'autres de ses homologues par le maire de Cognac Michel Gourinchas pour lutter contre la désertification médicale, il y a un monde néanmoins. «C'est une fausse bonne solution à double tranchant, estime Clément. D'un côté, cela peut être sécurisant niveau salaire (de 4 000 à 5 000€),

”

La médecine, c'est une passion (...) mais c'est notre profession tout autant. On aspire à une vie en dehors, impossible si on doit bosser 70h, 7 jours sur 7.

mais on y perdrait notre indépendance et notre statut».

«Ce serait plus attractif de proposer des aides administratives (secrétariat,...) et du boulot pour le conjoint pour nous attirer dans les petites villes et campagnes», juge Audrey. Des pistes, parmi d'autres, qui pourraient peut-être en faire changer d'avis certains quand bien même c'est encore loin d'être gagné.

(1) Ces internes sont répartis en binômes au sein de cinq services, la maternité, les urgences, l'oncologie, la gériatrie et en diabétologie.

Le club de pétanque invite au théâtre



Philippe Clément président, Gilles Nybelen secrétaire et quelques-uns des membres du club local. PHOTO COLETTE-CHRISTINE GUNÉ

Activité intense le 15 janvier dernier autour de Philippe Clément, président du Louzac Pétanque Club car il s'agit avant tout d'améliorer les finances du club, et pour ce faire, il organise une soirée théâtre avec la troupe des Borderies, samedi 24 janvier à Angeac-Champagne. Ce soir-là, il ne s'agira pas de pétanque mais de foot avec la pièce écrite par Robert Lamoureux « L'Amour, foot » avec en première partie une pièce de Pierre Sauvill « Bisou, bisou ». Un programme 100% rire auquel le Louzac Pétanque Club espère que le public répondra présent.

Si Philippe Clément est à la recherche de trésorerie, c'est que son club se développe de plus en plus, la barre des 30 licenciés a été franchie.

Le club recherche un local

En effet, l'année 2014 a connu de bons résultats avec l'équipe des vétérans qui est allée jusqu'en 16^e de finale de la coupe Charente. Aussi, le président propose aux personnes qui souhaitent pratiquer la pétan-

que de venir les rejoindre. Même novices, elles seront accueillies à bras ouverts et une formation leur sera dispensée.

Autre projet dans les cartons, l'obtention d'un club house digne de ce nom avec eau courant et toilettes, qui permettra aux joueurs de se rencontrer. D'ailleurs, le club est prêt à partager les installations d'une autre association qui n'utiliserait pas ses locaux à plein-temps. Dans la rubrique Concours, il convient de noter les dates suivantes pour les joueurs licenciés : 21 juin, 5 juillet et 6 septembre. Les dates des championnats ne sont pas encore connues. Dans la rubrique Animation, le 14 février une choucroute à la salle polyvalente de Saint-Laurent-de-Cognac ; le 22 mars, une bourse toutes collections et vide grenier à Louzac à la salle polyvalente ; le 12 avril, une foire aux vêtements occasions et neufs et le 12 juillet, la traditionnelle sardinade. Pour les passionnés de pétanque de 60 ans et plus qui souhaitent rejoindre l'équipe, téléphoner au 06 82 89 73 31.

Une petite commune dynamique

Pour Didier Gois, maire depuis 2014, cette première cérémonie des vœux à la population a permis l'expression de sentiments particuliers : compassion à l'égard des victimes des récents attentats et de leurs proches à travers une minute de silence, plaisir du partage d'un temps convivial avec les habitants, fierté des réalisations et des projets de la nouvelle équipe municipale bien investie, désolation et colère face aux dégradations et actes d'incivilité récurrents, et surtout volonté d'agir pour le mieux des intérêts locaux.

Les projets à venir

Au chapitre des projets, Didier Gois a annoncé pour la fin de l'année le début des travaux de l'assainissement collectif des Fosses et l'agrandissement de la lagune de Vignolles. Il a également évoqué la réfection du sol du gymnase, l'aménagement intérieur et extérieur du cimetière, la création de vestiaires pour les employés communaux, la sécurité sur les axes de circulation, les travaux de voirie, tout cela se réalisera en temps et heure, en fonction des possibilités



Pour Didier Gois, l'événement 2014 a été l'inauguration du square et la plantation de l'olivier de la paix. PHOTO PIERRE BARRETEAU

budgétaires. La commune, parfaitement intégrée au sein de la communauté de communes Grand Cognac, mettra en œuvre les atouts de la mutualisation, pour développer son attractivité : bien qu'elle soit la plus petite des 14 communes de Grand Cognac, Mesnac est celle dont le taux de progression de la population en cinq ans a été le plus élevé, +3,65%. Didier Gois a rappelé brièvement

toutes les réalisations de 2014, et insisté sur plusieurs temps forts : la fête du pain, l'attribution du diplôme de maire honoraire à Georges Renou, et surtout l'inauguration du square du 19-Mars 1962, près de l'église de Mesnac, qui a attiré une délégation très importante d'anciens combattants, et une belle participation des habitants de la commune et des environs.

Une journée de cohésion autour du handicap

CHATEAUBERNARD Les trois sections de l'association des Handicapés physiques de la Charente-Champagne-Mouton, Angoulême, Cognac, Châteaubernard, se sont retrouvés, début janvier, à la salle Jean-Tardif, pour leur journée de cohésion départementale annuelle. Les adhérents en ont profité pour tirer les rois. Une après-midi pour resserrer les liens avec une petite pointe de regret émise par son président Bernard Pique : l'ab-

sence de certains adhérents faute d'un moyen de transport adapté.



Les adhérents de l'AHPC ont partagé la galette des rois.

PHOTO SANDRA BALLAN

Contexte de rentrée compliqué au TGI

Des postes de magistrats et de greffiers toujours vacants, un contexte plombé par la récente actualité. Le tribunal de grande instance a installé hier son nouveau président. Qui appelle à l'optimisme et à la responsabilité.

Jean-François BARRE
j.barre@charentelibre.fr

Le TGI est comme soulagé. Marie-Claude Gauthier Bernard, qui assurait l'intérim depuis plusieurs mois et le départ de Mickaël Janas, a pu installer hier son nouveau président dans son fauteuil de patron du TGI. Marc Fouillard a pris les rênes de la juridiction dans une salle d'audience du tribunal de grande instance pleine à craquer, en présence du premier président de la cour d'appel de Bordeaux et du Procureur général, mais dans un contexte général assez compliqué.

Pas seulement parce que l'actualité récente a plombé l'ambiance de la juridiction. Cyril Vidalie, le procureur adjoint, patron du parquet par intérim en attendant l'arrivée du nouveau procureur en février, l'a souligné en rappelant l'émotion de la juridiction. Les liens du palais sont étroits avec la bande dessinée, qui s'est encore, cette fois, invitée dans la salle des pas perdus, pour une exposition «*désopilante*» consacrée aux scènes de justice du quotidien.

La justice au quotidien, Marc Fouillard, qui vient de quitter le secrétariat général de la cour d'appel de Poitiers l'a vite appréhendée. «*La juridiction, malgré tout, fonctionne*», l'a rassuré Marie-Claude Gauthier-Bernard. Elle fonctionne malgré une fonte des effectifs de magistrats, 21 en 2009 et maintenus à 19 en 2015 par le jeu des «*placés*» en renfort. Malgré six postes de greffe vacants au TGI, quatre sur treize au TI (tribunal d'instance).

Dès lors, l'installation d'une nouvelle magistrate, Marie-Elisabeth Boulnois, en charge de la chambre correctionnelle a pu faire l'effet d'une très bonne nouvelle.



Le TGI n'est pas encore au complet, mais son président a été installé hier dans ses fonctions.

Photos Majid Bouzff

Tous comme l'annonce de l'arrivée d'une juge de proximité en février prochain.

Les chemins de la réussite

Marc Fouillard, le président du TGI est malgré tout un optimiste, qui s'est rassuré au contact du procureur général, dont il sait «*la connaissance précise de la situation dans la juridiction*». Mais il a refusé de céder dans l'adversité, où se révèlent «*les chemins de la réussite*». Pragma-

tique, le président en a appelé, comme en une déclaration de politique générale à la responsabilité. Aussi bien pour «*le parent qui insulte le professeur, le patient qui paralyse les urgences ou le justiciable qui use et qui abuse du recours au juge, sans même essayer de trouver une solution à travers la médiation*».

La juridiction, n'est pas au mieux. «*Notre devoir, a insisté le président Fouillard, est de rester optimistes. Le sursaut que nous avons observé dans les rues ne trompe pas.*»

Présidente de Chambre. Marie-Elisabeth Boulnois a présidé sa première audience correctionnelle à Angoulême mercredi dernier. Juge d'application des peines puis juge d'instruction dans le Nord, nommé à Bordeaux en 2004, elle vient de quitter l'École nationale de la magistrature (ENM), coordinatrice de la formation, chargée de la formation à l'instruction. Vice-présidente à Angoulême, elle présidera les audiences correctionnelles. Elle remplace Dominique Chinour parti en retraite à l'automne 2014.

Au tribunal de commerce La prévention avant tout et une juridiction à préserver

La prévention d'abord. C'est, depuis le début de son mandat, le leitmotiv du président du tribunal de commerce d'Angoulême. Lors de la rentrée solennelle d'hier après-midi, Christian Gardillou a démontré par les chiffres qu'il s'y tenait. La juridiction présidentielle, l'an dernier, s'est exercée par près de 250 rendez-vous de prévention, soit 70% de plus qu'en 2013. Et «c'est encore insuffisant» considère celui qui a rencontré «une quinzaine d'entreprises par semaine» et voudrait en recevoir au total «plus de 400» d'ici au 31 décembre prochain.

Christian Gardillou demande à ce que les comptes des petites et très petites entreprises soient communiqués au greffe du tribunal de commerce, toujours dans cette optique de détection de potentielles difficultés financières. Mais «en toute confidentialité, sans qu'ils ne soient publiés, pour éviter les distorsions de la concurrence.» Ce vœu est également cher à l'Union patronale. Sur le fond, Christian Gardillou insiste sur la nécessité de préserver la juridiction, de contre le projet de loi Macron qui veut instaurer un



Le président du tribunal demande à ce que les comptes des petites et très petites entreprises soient communiqués au greffe.

échevinage dans les tribunaux de commerce. «Cela n'apportera rien d'autre que la démotivation des juges qui mettent bénévolement au service des entreprises leur parfaite connaissance du monde économique. Une procédure peut s'apprendre à l'école, sûrement pas la vie de l'entreprise» proteste-t-il. «La justice consulaire est une référence qui a traversé les siècles, il serait dommageable de la déstructurer.»

Aux Prud'hommes Le retour de Dany Aimé dans un «climat plus serein»

C'est sous sa présidence qu'avait éclaté en 2013 un clash sans précédent au sein de la section commerce. Alternance employeurs/salariés oblige, Dany Aimé, déléguée CGT à Géant Champniers, a reçu hier après-midi le collier présidentiel du conseil des Prud'hommes d'Angoulême des mains d'Alain Le Ny, président «par défaut» de l'année dernière.

Loïn des tensions qui avaient abouti, au printemps 2013, à des démissions en cascade au sein d'un collège employeur se jugeant «constamment provoqué», la rentrée solennelle s'est faite dans le «climat plus serein et indispensable à l'action de la justice que la juridiction a retrouvé en 2014» félicite le vice-procureur Cyril Vidalie. Un représentant du parquet qui souligne en outre «l'amélioration des délais»: onze mois en moyenne. Alain Le Ny évoque quant à lui une «année



Dany Aimé, hier après-midi.

de rassemblement» mais des évolutions statistiques «vraiment inquiétantes pour l'économie de la Charente»: 457 affaires contre 415 en 2013. «Je n'ai pas d'état d'âme à reconnaître quand un employeur a tort, mais soyons vigilants quand nous ordonnons des dommages et intérêts, veillons à ce que cela ne mette pas en péril l'entreprise.»

La nouvelle présidente fustige pour sa part les reproches formulés à la juridiction prud'homale en général par le ministre de l'Économie Emmanuel Macron. Pas assez de conciliations, trop de renvois et des délais trop longs: Dany Aimé assure qu'Angoulême ne s'en tire pas si mal que ça. «Le taux d'appel n'est que de 28% contre 67% au niveau national, les délais moyens de onze mois sont acceptables mais il faut noter qu'ils sont considérablement rallongés par des demandes de renvois qui ne sont pas le fait de la juridiction» dit-elle en substance.

Pénal: le prisme «de la qualité»

Audience solennelle de rentrée et traditionnel bilan de l'activité qui «nécessite une analyse plus qualitative que quantitative», a précisé le procureur, Cyril Vidalie. Des chiffres en retrait «n'indiquent pas une baisse de l'activité, mais paradoxalement, une charge de travail accrue et des audiences supplémentaires pour réduire le délai de traitements».

En 2014, le parquet a engagé 2.980 poursuites contre 2.815 en 2013. 1.674 affaires ont été classées après réussite d'une mesure alternative, contre 2.253 en 2013. Le tribunal correctionnel a rendu 1.198 décisions (1.324 en 2013), dont 507 CRPC, 1.190 ordonnances pénales, 125 compositions pénales et 111 intérêts civils.

Les deux cabinets d'instruction, qui n'ont pas fonctionné à plein effectif, ont ouvert 81 informations contre 70 en 2013. 77 affaires ont été terminées, contre 182 en 2013. 140 dossiers sont en cours (136 en 2013). Au cours de l'année, le juge d'application des peines a prononcé 199 aménagements de peines. Il y en avait eu 173 l'année précédente. Le pôle mineur, en matière pénale, a ordonné 98 mesures pré-sentencielles, par exemple des placements, et 133 sanctions définitives.

Au civil, l'activité se traduit par 4.510 affaires nouvelles et 4.926 terminées. le contentieux principal reste celui des affaires familiales, avec notamment 891 nouveaux divorces et 1.161 mesures après ou hors divorce. La première chambre a traité 543 nouvelles affaires, en a terminé 439.

Il n'y aura pas de nouvel hôpital à Châteauneuf

■ Le projet de reconstruction d'un nouvel hôpital est abandonné

■ La direction sera commune avec Cognac.

Pas de construction d'un nouvel établissement et direction commune pour les hôpitaux de Cognac et Châteauneuf. Telles sont les deux informations principales à retenir de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée à Châteauneuf. Structure hospitalière plus que centenaire mais sans plateau chirurgical, comprenant unité de soins palliatifs, unité de soins longue durée et maison de retraite, l'hôpital de Châteauneuf évolue au fil des années, surtout depuis deux décennies. Le départ en avril 2014 de sa directrice, Marie-Laure André, sur un autre site hospitalier a conduit l'Agence régionale de santé (ARS) à faire assurer l'intérim par l'hôpital de Cognac, dirigé par Jérôme Trapeaux, aidé par Anne Raignaut, responsable du site de Châteauneuf.

« Cette nouvelle année sera pleine de projets », a annoncé Jérôme Trapeaux en adressant ses vœux au personnel et autorités médicales, en présence de Jean-Paul Zucchi, conseiller général, de Jean-Louis Levesque, le maire, et du D^r Dubourg-Massé, responsable de l'unité de soins palliatifs (USP).

Dans les prochains jours, l'ARS va officialiser le principe d'une direction commune pour les deux entités: Cognac et Châteauneuf.



Le directeur de l'hôpital de Cognac, Jérôme Trapeaux (à droite), assure également la direction de celui de Châteauneuf.

Photo CL

« Un nouvel ensemble couvrant quatre cantons, cinq communautés de communes », a souligné Jérôme Trapeaux en rassurant les salariés. Une direction commune n'est pas une fusion. Les deux établissements resteront juridiquement autonomes. La loi de santé incitant les établissements à aller vers plus d'intégration entre centres hospitaliers et à tisser plus de liens avec la médecine de premier recours, médecins et paramédicaux ayant besoin d'un centre hospitalier de proximité. »

Un nouveau projet architectural

Autre information importante: le nouveau projet architectural. Initialement prévu sur un terrain situé en périphérie de Châteauneuf, le projet de reconstruction d'une

nouvelle structure hospitalière est abandonné au profit d'une reconstruction partielle des activités maison de retraite et unité de soins longue durée, ainsi que la rénovation des bâtiments Cheneveaux et Barqueville en même temps que la mise aux normes incendie de ces bâtiments. Toutes ces réalisations seront accompagnées d'un projet d'établissement en collaboration avec l'ARS, intégrant le devenir de l'office de soins, les six lits de soins de suite et de réadaptation, les volets coopération et intégration territoriales, offres de soins, qualité-gestion des risques, volet social et projet de gestion.

Responsable de l'USP, le D^r Dubourg-Massé s'est dit satisfait de constater que l'établissement a un effectif médical complet avec l'arrivée du D^r Andureau qui a rejoint le D^r Bousquet. « Une

expérience positive de l'activité conduite par intérim », avec l'inauguration de l'USP territoriale le 12 novembre dernier et la conduite du projet de certification de l'établissement qui s'achève avec un rapport favorable.

Président du conseil d'administration et maire de Châteauneuf, Jean-Louis Levesque a déclaré que l'année 2015 était importante à double titre, rappelant « la gestion du site castelnovien par l'entité de Cognac accompagnée d'un organigramme qui en découle », avec les nouvelles orientations stratégiques du pôle médical. « Le nouveau schéma architectural validé par les instances me paraît la solution la plus raisonnable pour un établissement qui emploie 162 personnes dévouées pour autant de résidents. »

Bertrand de MANNY

■ PALMES ACADÉMIQUES

Éric Petit distingué au lycée Jean-Monnet

Le lycée Jean-Monnet de Cognac abrite désormais un chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. Éric Petit, agent d'accueil en fonction depuis quinze ans, a reçu cette distinction des mains de M^{me} Raffarin, ancienne proviseure de l'établissement, à l'initiative de Maylis Laferrère, proviseure du lycée Jean-Hyppolite de Jonzac.

Dans son discours, M^{me} Raffarin a évoqué le parcours qui a mené Éric Petit du domaine de la viticulture où il a officié plus de vingt ans, vers le monde de l'éducation. *«Je me réjoui de récompenser un agent aux multiples compétences, toujours attentif et disponible pour les membres de la communauté éducative, élèves, parents d'élèves.»*

De nombreux proviseurs et proviseurs-adjoints qui ont officié au lycée sont venus saluer l'événement au milieu d'enseignants en

activité ou à la retraite, des membres de la famille... Soit plus d'une centaine de personnes.

Après la traditionnelle cérémonie des vœux, Marc Perrier, actuel chef d'établissement, a tenu à rappeler les valeurs fondamentales transmises par l'école de la République: la devise républicaine «Liberté, Égalité, Fraternité», le respect, la tolérance, la laïcité socle du «vivre ensemble». Avant de féliciter à nouveau le récipiendaire, le proviseur a illustré l'objectif fixé pour tous en cette nouvelle année en évoquant les qualités d'Éric Petit: *«Faire preuve d'exigence et de bienveillance»*. À son tour, Éric Petit a pris la parole dans un discours mêlé d'humour et d'émotion (Repro CL).

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive et colorée, avec notamment le traditionnel flash-mob du lycée, décliné cette fois par les enseignants.



■ BRÉVILLE

Des vœux tournés vers l'avenir

C'est devant un beau public que Medhi Kalai, maire, a présenté pour la première fois ses vœux, en rappelant «*les valeurs de solidarité et de confiance dans les engagements de la République*».

Pour cette année: Mehdi Kalai a insisté sur les décisions à prendre concernant le bien-être et l'efficacité de travail des personnels communaux avec l'achat de matériel: tracteur, remorque, pour les travaux de voirie. Le travail permanent pour l'équilibre budgétaire «*dans un contexte difficile*», la diminution des dotations d'État...

Avant cela, l' élu a évoqué les transformations de la commune depuis les vingt-cinq dernières années. La redynamisation de la vie locale avec le maintien des commerces et services, la mise en place d'un projet de développement durable. La création du pôle bois avec l'installation des professionnels des métiers d'art du bois, l'ouverture des ateliers, une salle d'expo-vente. L'éducation et la formation avec les projets pédagogiques dans les écoles. L'investissement de tous, jeunes élus, habitants et associations. Les



Robert Richard, conseiller général, est intervenu à la cérémonie des vœux.

Photo CL

réussites des rencontres dans les villages, le festival bois d'août qui fait la notoriété de la commune. Les journées portes ouvertes de la commune avec les visites des producteurs (légumes, farine, miel), les viticulteurs distillateurs.

Robert Richard, conseiller général, a enfin évoqué «*la tâche toujours difficile mais indispensable des élus municipaux et la belle réputation de Bréville*».